

# Budget prévisionnel de l'association

Nom de l'association Yiddish sans frontière

Année 2013

CHARGES		en euros	PRODUITS	en euros
<b>ACHATS</b>			<b>CHIFFRE D'AFFAIRE</b>	
<i>gardiennage</i>	Eau, gaz, électricité	164	<i>Ach. recettes des activités</i>	10316
	Fournitures, entretien et petit équipement		<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
	Autres fournitures		Etat	
	<b>Total</b>		Région	
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		164	Autres collectivités locales	
	Locations	13565	<i>A. ville de Marne</i> Ville ou département de Paris	2000
<i>matériel</i>	Charges locatives et de copropriété		Autres	
	Entretien et réparations	340	<b>Total</b>	
<i>coûts voyage</i>	Primes d'assurance		<b>MECENAT, PARRAINAGE</b>	
	Autres		Mécénat, parrainage (sponsoring)	
	<b>Total</b>	13905	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>			Adhésions	
<i>musiciens</i>	Personnel extérieur à l'association	2600	Cotisations	5300
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		Autres	
	Publicité, publications, relations publiques		<b>Total</b>	
	Déplacements, missions et réceptions		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
<i>Divers</i>	Frais postaux et frais de télécommunication	949	Produits financiers	
	Services bancaires et assimilés		<b>AUTRES PRODUITS</b>	
	Autres		Autres produits	17618
	<b>Total</b>			
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		3549		
	Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
	Rémunérations des personnels			
	Charges sociales			
	<b>Total</b>			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
	Redevances (droits d'auteur et de reproduction : SACEM...)			
	Subventions versées par l'association			
	Cotisations liées à la vie statutaire			
	Autres			
	<b>Total</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	Charges financières			
<b>AUTRES CHARGES</b>				
	Autres charges			
<b>Total des charges</b>		17618	<b>Total des produits</b>	17618
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
	Secours en nature		Bénévolat	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
	Personnel bénévoles		Dons en nature	
	<b>Total</b>		<b>Total</b>	

Date: 10/10/2013

Signature du président:

*[Signature]*  
Pour B.H. Battner

### Éléments comptables et financiers de l'année antérieure

En l'absence de comptes sociaux normalisés, les informations ci-dessous doivent être renseignées par l'association.

Nom de l'association Yiddish sans frontière

Année 2012

Date de début de l'exercice

1/1

Date de fin de l'exercice

31/12

*L'exercice comptable, période sur laquelle sont établis les comptes, dure en principe douze mois.*

Montant de la trésorerie à la fin de l'exercice (arrondi à l'euro près)

10 316

*Le montant de la trésorerie s'établit en additionnant le montant de la caisse, les soldes débiteurs ou créditeurs des comptes bancaires, des comptes sur livret ainsi que le montant des valeurs mobilières de placement à la date de la fin de l'exercice.*

Montant des créances à la fin de l'exercice (arrondi à l'euro près)

1 060

*Le montant des créances s'établit en additionnant les factures établies par l'association pour des prestations se rattachant à l'exercice mais non encore recouvrées, les cotisations et les subventions rattachées à l'exercice que l'association va recevoir de façon certaine.*

Montant des dettes à la fin de l'exercice (arrondi à l'euro près)

0

*Le montant des dettes s'établit en additionnant les emprunts (bancaires ou autres) non encore remboursés, les factures occasionnées par l'activité de l'association lors de l'exercice non encore acquittées ou encaissées, les dettes sociales et fiscales.*

Total des produits (arrondi à l'euro près)

23 046

*Ensemble des recettes de l'association rattachées à l'exercice.*

Dont : - Ressources propres Solde au 1/1/2012

10 396

- Dons, subventions privées, mécénat, parrainage  
Cotisations et stands

12 650

- Subventions publiques

—

Dont Ville de Paris

                    

Total des charges (arrondi à l'euro près)

12 730

*Ensemble des dépenses de l'association rattachées à l'exercice.*

Résultat de l'exercice (arrondi à l'euro près)

10 316

*Le résultat est la différence entre le total des produits et le total des charges.*

L'association bénéficie-t-elle d'aide non financière de la Ville/Département :

Matériel

personnel

Local à titre gratuit

Local à titre payant

Autre - précisez ->

Association Héloïse gravieusement par le  
Cercle Bernard Lazare

Date: 12/7/2013

Signature du président :

[Signature] PPHB Bottner

**FICHE DE PRESENTATION**  
**ASSOCIATION YIDDISH SANS FRONTIERE**  
**2013 DUCT 202**

**PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION**

---

Nom statutaire : Yiddish sans frontière

Adresse statutaire : 10, rue Saint-Claude 75003 Paris

Objet statutaire : Transmission de la culture yiddish à travers tous les moyens et manifestation possibles

Date de la première déclaration de l'association : 18 juillet 2006

Composition du Bureau :

Président : Henry BATTNER

Secrétaire : Sylvie TOPIOL

Trésorière : Jeanine FRANIER

Liens juridiques ou financiers de l'association avec une autre personne morale : Aucun

**PRESENTATION GENERALE DE LA SUBVENTION**

---

Le présent projet concerne une subvention de fonctionnement – Fonds du Maire

Par délibération du 20 janvier 1986, le Conseil de Paris a fixé les modalités d'utilisation des fonds provenant de diverses libéralités, produits des quêtes de mariage et de dons spontanés, recueillis en mairies d'arrondissement, communément dénommés « fonds du Maire de Paris ». Les sommes collectées à cette occasion doivent être utilisées « pour l'octroi de subventions à des œuvres de bienfaisance » de l'arrondissement où elles ont été encaissées.

La subvention de 2.000 euros, proposée par le présent projet de délibération au titre des fonds du Maire de Paris, est destinée à l'association « Yiddish sans frontière » domiciliée dans le 3e arrondissement et oeuvrant dans le 4e arrondissement. Elle correspond tout naturellement à la vocation sociale des ces fonds, en conformité avec la circulaire du Maire de Paris en date du 17 juillet 1996, portant instruction sur la collecte et l'utilisation des fonds du Maire de Paris, qui prévoit en particulier de subventionner des associations, sur proposition du maire d'arrondissement, l'usage de la subvention devant être réservé à des actions à caractère social.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

---

### COMPTES SIMPLIFIES 2011 :

**Charges : 11 242 €**

Dont :

**Produits : 21 638 €**

Dont :

Cotisations	8 440 €
Dons, subventions privées, mécénat, parrainage	13 438 €

\* dont subvention Ville de Paris : €

Aucune subvention n'est mentionnée dans les comptes de l'association.

Disponibilités : 10 396 €

Dettes : 0 €

Créances : 0 €

Excédent : 10 396 €

### COMPTES SIMPLIFIES 2012 :

**Charges : 12 730 €**

**Produits : 23 046 €**

Dont :

Ressources propres	10 396 €
Participation et dons divers	12 650 €

Aucune subvention n'est mentionnée dans les comptes de l'association.

Disponibilités : 10 316 €

Dettes : 0 €

Créances : 1 060 €

Excédent : 10 316 €

## **BUDGET PREVISIONNEL 2013 :**

Présenté en équilibre à hauteur de 17 618 €

### **Charges prévisionnelles : 17 618 €**

Dont :

Achats	164 €
Services extérieurs	13 905 €
Autres services extérieurs	3 549 €

### **Produits prévisionnels : 17 618 €**

Dont :

Recette des activités	10 316 €
Subventions Ville de Paris	2 000 €
Autres recettes	

La présente subvention est la seule attendue par l'association en 2013, elle correspond à 11,35 % du produit prévisionnel global.

**MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE :** 2.000 euros



**2013 DUCT 202** Subvention Fonds du Maire (4e, 2.000 euros) à l'association Yiddish sans frontière.

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les fonds du maire correspondent aux sommes recueillies par les mairies d'arrondissement à l'occasion des quêtes des mariages ou lors de dons spontanés. Ces fonds sont inscrits au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

L'affectation de ces fonds, exclusivement réservés à des subventions pour des organismes à vocation sociale, est proposée à votre approbation sur demande du maire d'arrondissement.

Dans ce cadre, le Maire du 4e arrondissement a souhaité qu'une subvention soit attribuée à l'association Yiddish sans frontière, 10, rue Saint-Claude 75003 Paris. Cette association a pour objet la promotion de la culture yiddish, notamment, par l'organisation du Festival des Cultures Juives qu'elle organise dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

En conséquence, je vous propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 2.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris